



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football professionnel

Question au Gouvernement n° 3681

Texte de la question

EURO 2016

M. le président. La parole est à M. Henri Jibrayel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Henri Jibrayel. Monsieur le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, dans cent jours, vendredi 10 juin, l'Euro 2016 démarrera par un match entre la France et la Roumanie. À un moment où l'Europe doute de son destin, le football reste un ciment. Cette grande fête populaire rassemblera vingt-quatre nations du vieux continent.

Chers collègues, les grands rendez-vous internationaux qu'ils soient sportifs ou non, permettent toujours à la France d'être au rendez-vous de son histoire. Récemment encore, au travers de la COP21, nous avons démontré notre capacité à organiser de grands événements, porteurs de sens et de valeurs. L'Euro 2016 ne dérogera pas à la règle et nous espérons tous que les Bleus nous feront vivre des moments aussi forts et beaux que lors de l'Euro de 1984 et de la Coupe du monde de 1998.

Dix sites accueilleront l'Euro 2016 : Bordeaux, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Saint-Denis, Saint-Etienne, Toulouse. Sur les territoires concernés, du 10 juin au 10 juillet, les pouvoirs publics seront aux côtés des organisateurs, des collectivités, des associations, des habitants et des supporters pour que la fête se passe dans les meilleures conditions. C'est vrai en matière de sécurité, mais aussi d'attractivité territoriale, d'emploi, de tourisme et d'animation.

Monsieur le ministre, à cent jours du coup d'envoi de l'Euro, comment l'État mobilise-t-il les énergies pour réussir ce grand rendez-vous ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Effectivement, monsieur le député, la France va organiser cette année la quinzième édition de l'Euro, du 10 juin au 10 juillet.

C'est une compétition hors normes : troisième compétition la plus suivie au monde, 24 équipes en compétition dans 51 matchs, 2,5 millions de billets vendus, 7 millions de personnes attendues dans les « fans zones », 2 milliards de chiffre d'affaires, 20 000 créations d'emplois dans le cadre de 94 000 missions pendant l'événement.

Cette fête sera d'abord sportive, monsieur le député, et la question de savoir si nous irons jusqu'à la finale relève de M. Didier Deschamps et de l'équipe de France. Mais ce sera aussi une fête sécurisée. Je remercie Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et tous les services de l'État qui seront mobilisés pour protéger les sites, les

camps de bases et les fans zones, qui seront ainsi des lieux de fête pour l'ensemble des spectateurs. Je tiens aussi à saluer l'action des dix villes hôtes que vous avez citées pour la mobilisation de services de sécurité privée qui viendront conforter notre offre en la matière.

Cette fête sera aussi une fête pour les quartiers et pour les territoires ruraux puisque, dans le cadre du programme « Tous prêts ! », nous allons offrir 20 000 places à des jeunes sur l'ensemble du territoire national. Quatre cents projets ont déjà été valorisés.

Monsieur le président, monsieur le député, la fête sera réussie, en tout cas tout est fait pour y parvenir, et elle sera un élément majeur de la réussite de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3681

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 mars 2016](#)